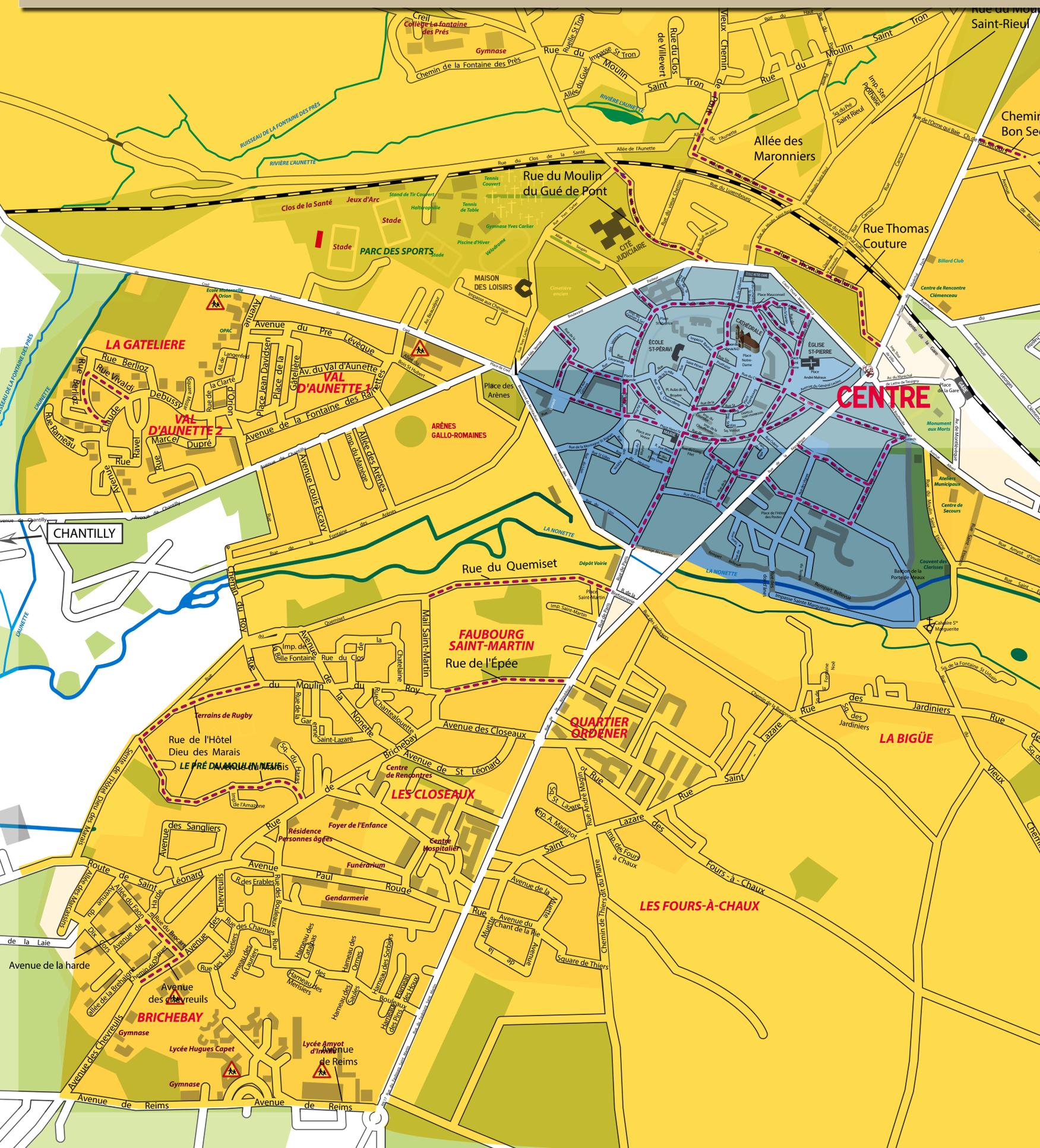


PLAN DES ZONES 30 KM/H / ZONE 20 KM/H ET DOUBLE-SENS CYCLABLES



CE PANNEAU INDIQUE L'ENTRÉE DANS UNE ZONE DE RENCONTRE

EN BLEU SUR LE PLAN : ZONE DE RENCONTRE

DÉFINITION :
 la zone de rencontre est une zone de convivialité et circulation apaisée avec réduction de la vitesse à 20km/h.
 Dans cette zone, sont prioritaires sur les voitures dans l'ordre :

- 1) fauteuils roulants
- 2) personnes avec poussettes
- 3) piétons
- 4) vélos
- 5) transports en commun

INTÉRÊTS

- Solution alternative à la zone piétonne
- + souple / + flexible
- conserve l'accès voiture pour : les personnes handicapées, les personnes âgées, les livraisons, les habitants, les visiteurs...



CE PANNEAU INDIQUE L'ENTRÉE DANS UNE ZONE 30

EN JAUNE SUR LE PLAN : ZONES 30

DÉFINITION :
 Section ou ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la VITESSE DES VÉHICULES EST LIMITÉE À 30KM/H.

Depuis le 03 mai 2011, dans toutes les rues situées en zone 30, le DOUBLE-SENS CYCLABLE EST GÉNÉRALISÉ



EN POINTILLÉS VIOLETS SUR LE PLAN : DOUBLE-SENS CYCLABLES DANS LES RUES À SENS UNIQUE

RUES CONCERNÉES :
 CHEMIN DE BONSECOURS / RUE DU VIEUX CHEMIN DE PONT / ALLÉE DES MARRONNIERS / RUE DU MOULIN DU GUÉ DE PONT / RUE THOMAS COUTURE / PLACE GÉRARD DE NERVAL / RUE DU BROCARD / RUE DE LA CONTRESCARPE / AVENUE DES CHEVREUILS / RUE DE LA POULLAILLERIE / RUE DU QUÉMISSET / RUE DE BEAUVAIS / RUE LÉON FAUTRAT / RUE AUX COQUILLES / RUE ANNE-MARIE JAVOUHEY / RUE DE L'ÉPÉE / RUE DU CHÂT HARÈT / RUE DU PUITS TIPHAIN / RUE BELLON / RUE AUX FLAGEARDS / RUE AFFORTY / RUE DES PIGEONS BLANCS / RUE SAINT PIERRE / RUE DES BORDEAUX / RUE DU CHÂTEL / RUE VIEILLE DE PARIS / RUE DE MEAUX / RUE DE LA TONNELLERIE / RUE DU PETIT CHAALIS / RUE SAINT FRAMBORG / RUE SAINT YVES À L'ARGENT / RUE SAINTE GENEVIÈVE / RUE SAINT JEAN / RUE DE LA CORNE DE CERF / RUE ROUGEMAILLE / RUE SAINT HILAIRE / RUE DU CHANCELIER GUÉRIN / PLACE DE LA HALLE / RUE DE L'APPORT AU PAIN

CI-CONTRE : SIGNALISATION ADAPTÉE AU DOUBLE-SENS CYCLABLE